



Initiative locale concertée pour le développement durable des oasis en Mauritanie (PICODEV)

Les oasis, ces agroécosystèmes complexes et uniques en milieu désertique, ont été patiemment façonnés par leurs habitants au fil des millénaires. Ils représentent un précieux patrimoine qui joue un rôle écologique crucial dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification. De plus, les oasis servent de modèle socioéconomique vertueux en favorisant une agriculture familiale diversifiée, permettant la production d'une variété de denrées alimentaires. Pourtant, depuis les années 80, les oasis subissent une dégradation croissante causée par les changements climatiques, le développement de monocultures intensives entraînant pollution et surexploitation, ainsi que la fragmentation des terres, pour ne citer que quelques facteurs.

Présentation générale du projet



Objectif général

Soutenir le développement durable des oasis d'Atar et de Tawaz en préservant et en mettant en valeur leurs ressources naturelles, économiques et sociales.



Objectifs spécifiques

- Accroître les capacités techniques, organisationnelles et d'engagement de la société civile des oasis d'Atar et de Tawaz.
- Favoriser le développement économique et social durable des oasis d'Atar et de Tawaz en soutenant des initiatives locales concertées.



Logique d'intervention

La gestion des ressources naturelles des oasis d'Atar et de Tawaz implique une démarche de conception et de mise en œuvre qui intègre les acteurs locaux à toutes les étapes du processus. Cette approche participative a pour but de leur permettre de jouer un rôle clé dans l'élaboration d'une stratégie de gestion durable et cohérente des ressources naturelles. Elle implique une forte responsabilisation des acteurs locaux, ainsi qu'une cohérence territoriale des actions et leur appropriation par ces acteurs. Pour assurer la durabilité de l'action, il est proposé d'établir un cadre de concertation communal au niveau local pour influencer la mise en place de politiques de développement durable dans les oasis d'Atar et Tawaz.



Partenaires

Tenmiya¹ avec l'appui du Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI).²



Calendrier

43 mois (2018 – 2022)

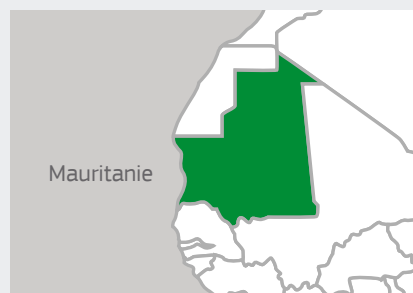


Budget

380 265 EUR financés par l'Union européenne (90%) et l'Agence française de développement (AFD) (10%).



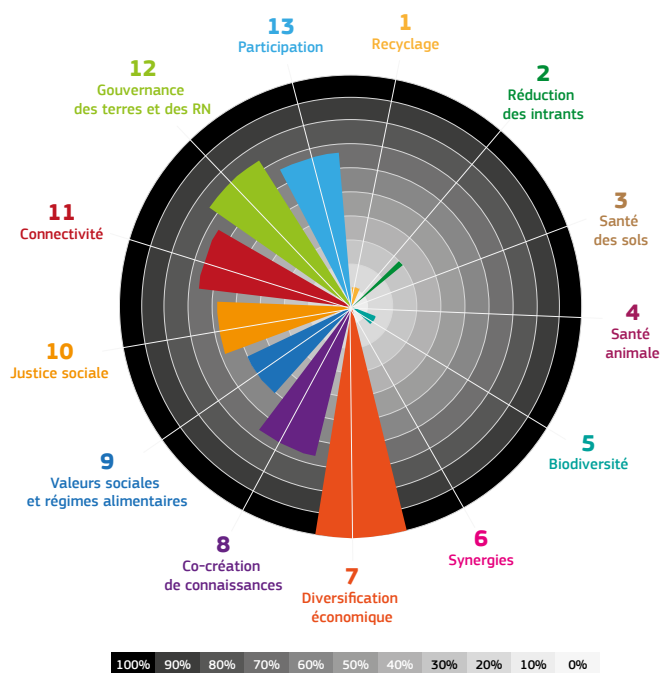
Zone d'intervention



© Flickr/Franck Zecchin

1 Une association mauritanienne de développement créée en 1998.
2 Une association de solidarité internationale intervenant depuis 1998 auprès des populations rurales du pourtour saharien.

Classification agroécologique du projet selon les 13 principes du HLPE



1 Recyclage

Aucune activité de recyclage n'est mentionnée dans le projet, à l'exception d'un document stratégique sur la filière «dattes», qui a été élaboré dans le cadre du projet. Il est donc présumé que les pratiques recommandées ont été mises en œuvre.

2 Réduction des intrants

Le projet répond de manière très limitée au principe de réduction des intrants. Le document de projet ne précise pas les pratiques agricoles qui seront privilégiées pour préserver et valoriser les ressources naturelles nécessaires au développement durable des oasis d'Atar et de Tawaz. De même, aucune mention n'est faite des conditions environnementales auxquelles les porteurs de micro-projets devraient au moins s'engager. Bien que cela n'ait pas été prescrit, il est probable que la réduction de l'utilisation d'intrants ait été un critère de sélection. Des activités de maraîchage avec exhaure solaire en remplacement de pompes à énergie combustible ont en effet été soutenues, même si l'argument économique (diminution des coûts en carburant) a prévalu à la justification écologique. La réduction du gaspillage par la valorisation des dattes pour prolonger leur durée de conservation est également présente dans certaines micro-activités. La stratégie et le plan d'actions pour le développement des oasis d'Atar et de Tawaz défendent explicitement une gestion concertée et régulée des ressources en eau.

3 Santé des sols

Le document de projet n'évoque quasiment pas les pratiques agricoles. La santé des sols n'y est donc pas abordée.

4 Santé animale

De même, la santé animale n'est pas mentionnée dans le document de projet. L'élevage, ainsi que l'intégration avec le pastoralisme et les pratiques agricoles favorisant la vie animale, ne sont pas prévus dans les activités du projet.

5 Biodiversité

La biodiversité n'est évoquée qu'à travers l'appui à la plantation de palmiers-dattiers de variété locale. Les pratiques culturelles favorisant la biodiversité, telles que la diversification ou la rotation des cultures, ainsi que l'intégration de plantes favorisant la pollinisation, ne sont pas prises en compte.

6 Synergies

Le projet ne fait aucune référence à des pratiques culturelles susceptibles de favoriser les synergies écologiques.

7 Diversification économique

La diversification économique joue un rôle crucial dans ce projet en visant à stimuler le développement économique local en valorisant les produits des oasis. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités de 60 organisations féminines dans les domaines de la production agricole et de la valorisation des ressources naturelles. De plus, le projet prévoit la création d'un fonds vert dédié au financement d'initiatives économiques collectives.





© Flickr/Franck Zecchin

8 Co-crédation de connaissances

Le projet adhère partiellement aux principes de cocrédation et de partage des connaissances. Son approche d'intervention repose sur l'appui aux organisations de la société civile œuvrant dans les oasis, en les impliquant à chaque étape du projet. Elles participent également à des cadres de concertation communaux, où elles partagent leurs connaissances des problématiques et leur vision du développement oasisien avec les autorités locales et les services déconcentrés. Le projet a par ailleurs permis d'aboutir à l'élaboration participative d'une stratégie et d'un plan d'actions de développement des oasis des communes d'Atar et de Tawaz.

9 Valeurs sociales et régimes alimentaires

Le projet contribue partiellement à la promotion des valeurs sociales et des régimes alimentaires, en valorisant les productions agricoles et les savoir-faire emblématiques du milieu oasisien. Une de ses ambitions est d'influencer les instances nationales afin qu'elles adoptent des lois reconnaissant les spécificités des productions agricoles et artisanales propres aux oasis, à l'instar des dattes qui sont profondément ancrées dans la culture alimentaire et les systèmes agricoles oasisiens. Les oasis possèdent une valeur patrimoniale reconnue internationalement grâce à leurs fonctions écologiques telles que la biodiversité floristique et faunistique, l'atténuation des effets du changement climatique et la préservation de l'eau. Elles jouent également un rôle social et économique majeur avec leurs modes de vie et d'organisation sociale, la multifonctionnalité de leurs systèmes traditionnels, la diversité des espèces fourragères et maraîchères locales, ainsi que les races locales d'élevage adaptées aux conditions climatiques

et alimentaires. Enfin elles revêtent une importance culturelle significative avec leurs savoir-faire locaux ancestraux dans les pratiques d'irrigation, leurs habitudes culinaires, les arts, l'artisanat et l'habitat. Le projet prévoit ainsi concrètement des actions de plaidoyer en faveur de l'émergence d'une politique spécifique de développement intégré des oasis, conformément au principe 12.

10 Justice sociale

Le projet s'est partiellement engagé dans la promotion de justice sociale. Sa composante d'appui aux micro-activités – accompagnement technique et financier – vise spécifiquement des coopératives féminines, dans le but explicite de favoriser leur autonomisation économique. Il semble pourtant que la proportion d'hommes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre du projet soit supérieure à celle des femmes, avec un ratio de 56% contre 44%. De plus, la participation des femmes et des jeunes aux instances délibératives telles que le cadre de concertation ou les ateliers d'élaboration de la stratégie et du plan d'actions n'est pas mentionnée.

11 Connectivité

Le projet intègre certains principes de connectivité. La stratégie pluriannuelle de développement des oasis, qui a été élaborée, affirme clairement son engagement en faveur d'une approche dite d'« économie sociale et solidaire ». Cette approche vise à favoriser les acteurs qui respectent certains principes tels que la production de biens et de services ayant une forte utilité sociale, la priorité donnée à l'emploi en priorité des personnes en difficulté, le développement d'activités durables sur le plan écologique, et bien d'autres.

12 Gouvernance des terres et des ressources naturelles

Le projet s'est particulièrement engagé dans les principes d'une gouvernance responsable des ressources naturelles. Les actions de plaidoyer auprès des autorités locales et des services décentralisés de l'État concernant la préservation des systèmes oasiens constituent l'un des piliers du projet. Ces actions sont portées par cinq organisations de la société civile locale, préalablement identifiées et regroupées en une plateforme. Elles visent à élaborer une stratégie de préservation des oasis et à influencer les politiques nationales afin de prendre en compte les spécificités et les fragilités de cet environnement. L'une des ambitions affichées de ces actions de plaidoyer est également de promouvoir l'élaboration de lois garantissant la promotion de la biodiversité des oasis, la protection de l'eau et du sol, la valorisation du patrimoine architectural et culturel, ainsi que la reconnaissance des productions agricoles et artisanales oasiennes.

de la société civile locales, dont les compétences en matière de dialogue politique ont été renforcées grâce au projet, sont intégrées à une dynamique régionale plus vaste au sein du réseau associatif de développement durable des oasis (RADD) dont le but est de sauvegarder les oasis et de promouvoir le développement durable en milieu oasien.

13 Participation

Le projet place la participation des acteurs locaux au cœur de ses actions. Il s'inscrit dans une stratégie de renforcement des capacités des organisations de la société civile de la région de l'Adrar, portée depuis plus de 15 ans par Tenmiya et le CARI. L'objectif consiste à favoriser leur autonomisation, leur participation aux cadres de concertation et leurs compétences en matière de plaidoyer. Ainsi, un cadre de concertation communale a été créé pour faciliter le dialogue entre les communes, les services techniques régionaux de la société civile, permettant ainsi une meilleure prise en compte des aspirations de la population et de ses représentants. Des ateliers, séminaires et campagnes d'information sont organisés, impliquant la population oasienne. Les organisations

FACTEURS DE SUCCÈS / DÉFIS

- Dans sa description initiale, le projet ne répond pas à la plupart des critères de l'agroécologie, et il ne se revendique pas explicitement comme tel.
- + Il a toutefois contribué à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour le développement des oasis d'Atar et de Tawaz, qui promeuvent une approche agroécologique. La réhabilitation et la préservation des fonctions écologiques de l'agrosystème oasien sont l'un des cinq axes stratégiques recommandés dans cette démarche. Cette stratégie comprend plusieurs actions visant à protéger les ressources en eau, préserver la biodiversité végétale et animale (par le biais d'un inventaire participatif des semences locales et des savoir-faire liés à leur production et gestion), ainsi que conserver les sols face aux changements climatiques et à la désertification.
- + Cette stratégie repose par ailleurs sur l'amélioration de la gouvernance locale des oasis, en renforçant le cadre politique et institutionnel, en soutenant les collectivités locales et la société civile dans l'élaboration de plans de développement des oasis et dans leurs efforts de plaidoyer pour leur préservation.
- + Ces exemples illustrent partiellement les actions proposées qui abordent de manière intégrée les problématiques oasiennes. Le projet est ainsi parvenu à concevoir une stratégie pluriannuelle qui intègre de manière significative les principes de l'agroécologie.

